



Bulletin municipal

d'information

et de

communication

n°7

Le St-Martinais



Mai - Juin 2002

MUNICIPALITE DE SAINT-MARTIN - 97900 - FRENCH GUIANA

La nature s'éveille, déjà de chatoyantes couleurs ornent notre commune et d'agréables effluves viennent chatouiller notre odorat. L'heure a sonné, la brigade de nos « espaces verts » entre en campagne avec pour objectif l'obtention de la 3^{ème} fleur. Nous comptons sur votre soutien floral pour cela et sommes persuadés que vous ferez encore plus. A ce sujet, et compte tenu des réponses à notre sondage, nous ne changeons pas de règlement cette année.

Les travaux entrepris se terminent. L'enfouissement des derniers réseaux aériens, la maison des associations, la sécurisation du trafic routier et le renouvellement des lampadaires du parking de la salle des fêtes sont terminés. Nous allons désormais pouvoir nous diriger vers les travaux du terrain de football et ceux de la crèche halte-garderie dont les préliminaires administratifs sont bouclés. L'étude de l'aménagement de la piste cyclable, chemin des sports va pouvoir être envisagée sans oublier la déviation du CD1 que nous ne perdons pas de vue.

Tout ceci ne doit pas nous faire oublier que le temps des vacances est arrivé et pour que celles-ci soient encore meilleures, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter le taux des impôts communaux.

A tous bonnes et joyeuses vacances.

Le Maire,
Michel FORTIN



Cérémonie du 8 Mai.

» Départ à la retraite de M. Noël

Réunies à la salle des Fêtes de nombreuses personnes se sont retrouvées afin de célébrer le départ à la retraite de Christian NOEL, accompagné de son épouse et de sa famille.

Sa carrière professionnelle a débuté à Châlons comme ouvrier charcutier, s'est poursuivie à la Scapest, puis à St Martin depuis 1986. D'abord ouvrier d'entretien, il accède à la fonction de garde champêtre en 1987 et est promu garde champêtre principal en 1998.

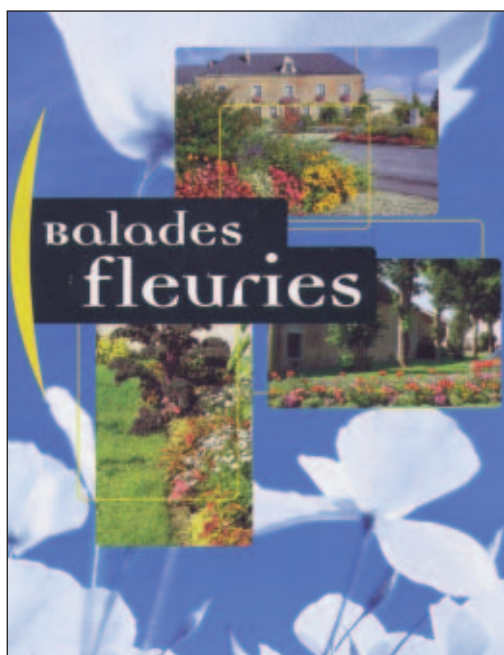
M. NOEL s'est installé à Saint Martin en 1971 et a participé activement à la vie de la commune. Passionné de football, il a fondé avec MM BROCHET et LEROY le Football Club de Saint Martin, il fut également conseiller municipal au côté de M.DEBIN de 1983 à 1986.

Lors de cette cérémonie M.NOEL a reçu la médaille de la ville de Saint Martin en reconnaissance des services rendus.

Nous souhaitons une bonne et heureuse retraite à M. NOEL et à son épouse.



Le gardiennage du complexe sportif sera dorénavant assuré par Mme WERSE.



Balades fleuries



Après l'obtention de sa deuxième fleur en 2000 la municipalité poursuit ses efforts d'embellissement et de fleurissement.

Suite à l'effacement des derniers réseaux aériens et aux travaux de sécurisation routière, des massifs ont été créés chemin des Sports et rue Robert Baudry alternant fleurs, gazon et arbustes. Des vasques ont été installées rue de l'Abbaye et soixante suspensions ont pris place sur les candélabres de la rue des Dats, du Moulin et du chemin des Sports. Sur la place de la mairie des luminaires restaurés et de nouveaux bancs vous accueilleront lors de vos promenades. Promenades au cours desquelles, vous pourrez admirer les 12 000 fleurs réparties dans la commune par les employés municipaux des espaces verts. C'est donc plus de cent variétés de plantes différentes qui s'offriront à vos yeux, les plus remarquables seront identifiées par des plaquettes qui vous aideront pour vos plantations futures.

Jacques JESSON

Les éléments d'appréciation des villes et villages fleuris

25 % cadre végétal 30 % fleurs 10 % propreté et environnement

5 % valorisation touristique du fleurissement

10 % embellissement du cadre bâti (signalisation, mobilier urbain, réseau aérien, publicité...)

20 % participation de la population et animation

Les principales délibérations du Conseil Municipal

► 8 Avril 2002

• Aménagement d'une crèche : Choix du bureau d'études pour l'analyse de sol

Le Conseil Municipal décide de retenir le bureau d'études FONDA SOL à Reims pour l'étude géotechnique en vue de la réalisation d'une analyse de sols relative à l'aménagement d'une crèche/halte garderie pour un coût de 3 114.38 € TTC.

• Aménagement du terrain de football : Choix du coordinateur de sécurité

Le Conseil Municipal décide de retenir le BUREAU VERITAS à Reims pour réaliser la mission de coordination de sécurité et protection de la santé concernant l'aménagement du terrain de football pour un coût 3 875.04 € TTC.

• Construction d'un bâtiment à usage de stockage du matériel

Le Conseil Municipal autorise le Maire à lancer une consultation relative à la construction d'un bâtiment à usage de stockage pour le matériel de la commune.

• Création d'un poste de contractuel

Le Conseil Municipal décide le recrutement d'un agent non titulaire saisonnier pour une période de deux mois allant du 1^{er} juillet au 31 août 2002 inclus.

• Délégation de pouvoir du Conseil Municipal au Maire

Le Conseil Municipal décide de donner au Maire, conformément à l'article 9 de la loi MURCEF, la délégation de pouvoir, pour la durée de son mandat, aux fins d'exécution et de mandatement des marchés sans formalités préalables à raison de leur montant (inférieur à 90 000 € HT).

• Aménagement d'une crèche : Avenant n° 1 - Marché de maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal décide d'arrêter le coût prévisionnel des travaux à 929 253 € HTVA et la rémunération définitive du Maître d'œuvre à 116 156.62 € HTVA.

Enquête branchements plomb

Au cours du relevé des compteurs réalisé début février par la SADE, un premier pointage a permis de recenser 47 branchements en plomb sur 211 installations visitées. Pour compléter ce premier recensement, Monsieur DUQUESNE a procédé à l'inspection de ces branchements et des branchements susceptibles d'être en plomb qui n'avaient pas été pointés par le releveur de compteur. Sur les 370 branchements que compte la commune, 91 branchements situés principalement dans le «vieux Saint Martin» ont ainsi été examinés.

Bilan de l'enquête :

- Nombre total de branchements : 370
- Nombre de branchements inspectés : 91
- Nombre total de branchements en plomb examinés : 56 soit 15 % de l'ensemble des branchements dont :
 - 17 branchements Ø 15/20 d'une longueur inférieure à 4 ml
 - 15 branchements Ø 15/20 d'une longueur comprise entre 5 et 9 ml
 - 16 branchements Ø 15/20 d'une longueur comprise entre 10 et 15 ml
 - 4 branchements Ø 15/20 d'une longueur supérieure à 15 ml
 - 2 branchements Ø 30/40 d'une longueur inférieure à 10 ml
 - 2 branchements Ø 30/40 d'une longueur supérieure à 10 ml.

Ces constatations ont été faites à partir du contrôle de la portion visible du matériau de branchement au niveau des robinets avant compteur et ne signifient pas forcément que la totalité du branchement soit en plomb (dans certains cas, seule une portion de branchement sous domaine privé est en plomb).

Par ailleurs aucun branchement ne présente de plomb après compteur.

Cette enquête permet donc de dresser un «état des lieux» qui pourra être exploité dans le cas éventuel de reprise des branchements. En effet la réglementation sur l'eau qui a évolué dernièrement (décret n° 2001-1220 publié le 20 décembre 2001) précise les seuils de qualité de l'eau en fixant une concentration maximale pour le plomb «mesurable au robinet» (25 µg/l à partir de décembre 2003 et 10 µg/l à l'horizon 2013) et annonce les dispositions à prendre par les collectivités afin de respecter les nouvelles exigences. En particulier, sont attendus un arrêté ministériel fixant les conditions d'échantillonnage pour les analyses de métaux et la méthode d'évaluation du potentiel de dissolution du plomb et un arrêté préfectoral sur les modalités de diagnostic et de mise en conformité des installations en plomb.

Quand ces textes seront publiés, la commune mandatera la DDASS pour procéder à des analyses du potentiel de dissolution du plomb sur des branchements considérés comme sensibles afin de déterminer l'impact réel de l'agressivité de l'eau distribuée sur le plomb. Au vu de ces résultats, le conseil municipal pourra se prononcer sur un plan de renouvellement des branchements à risque. Ces mesures correctives n'excluent pas le remplacement ponctuel de certains branchements réalisés dans le cas d'intervention de réparation de fuite. Enfin, l'enquête réalisée aura également permis de mettre en évidence l'état vieillissant du parc compteurs de la commune. Ainsi, une quarantaine de compteurs âgés de plus de 20 ans seront remplacés prochainement.

» Compte rendu des travaux des commissions

► Fête-Communication-Sport :

Prévoir une animation pour le 11 novembre.
Remettre un toboggan et un ping-pong rue de l'Abbaye.
Tenir un stand pour la fête de l'école.

► Vie scolaire :

Règlement de l'école : le donner aux maîtresses pour qu'elles le lisent.
Tableau de croix : inscrire le nom des enfants et mettre les croix à côté .
Le sport à la cantine : créer un tableau avec les jours où Jean-François et Aurore font le sport : pour inscrire son prénom dans les cases.

► Sécurité :

Mettre des caméras sur les parkings .
Mettre des papiers sur les voitures qui se garent mal (avec la trace du tampon de la mairie).
Faire une piste cyclable.
Faire une fête sur la sécurité.
Peut-être tenir un stand pour la fête de l'école.

► Environnement :

Faire un plan de Saint-Martin (ou s'en procurer un) et choisir les emplacements où l'on veut mettre des poubelles .
Mettre des kits de ramassages pour déjections canines.
Faire un après-midi ramassages d'ordures : inviter des habitants.
Refixer les poutres du toboggan rue Robert Baudry.

► Inter-génération :

Réunir les différentes générations autour de jeux et de repas.

Insertion professionnelle des jeunes

La mission locale pour l'insertion des jeunes a pour objet de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans de l'arrondissement de Châlons-en-Champagne, dans le cadre de service public partagé entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Multipliant les initiatives afin d'informer le public sur son rôle et ses nombreux services, la mission locale a vu croître sa notoriété mais doit intensifier ses efforts pour être au plus près des besoins de chacun des jeunes. A cet effet, la mission locale propose d'intervenir dans notre commune sous la forme d'une demi-journée d'information du public, fin juin.

Dès que la date sera fixée, vous recevrez une invitation à venir rencontrer les dirigeants de la mission locale.

» École maternelle

Comme le veut la tradition, les enfants de l'école maternelle ont ramassé les oeufs de Pâques.



Vendredi 19 avril, en route pour la visite de la chèvrerie à la Chaussée sur Marne.

Sous la conduite de Corinne, les enfants ont découvert : Roméo le bouc, les chèvres et leurs chevreaux. La fabrication du fromage de chèvre a beaucoup intéressé les enfants qui l'ont goûté sur place.



Mardi 7 mai 2002, Monsieur Lothmann, papa d'Alexia, cuisinier du Lycée Pierre Bayen accueillait les élèves de la classe de Madame Allaire.

Que d'étonnement devant le matériel culinaire! Que d'intérêt pour les explications de notre guide.

Habillés en petits cuisiniers, les enfants ont préparé une mousse au chocolat.

Impressionnés mais ravis ils ont imité les grands en déjeunant au self du Lycée Pierre Bayen.

» Une semaine chargée pour la classe de CM !

La semaine du lundi 13 au vendredi 17 mai a été bien remplie pour les élèves du Cours Moyen. Tout d'abord, lundi, ils ont été les « mains innocentes » de la souscription de la PEP (Pupilles de l'enseignement public). En effet, les enfants ont tiré au sort les billets gagnants du tirage en présence des responsables PEP de la Marne et d'un huissier de justice. Pour les remercier, un goûter leur a été gentiment offert.

La classe a participé à une rencontre inter-école de water-polo, organisée par les maîtres nageurs sauveteurs de la piscine olympique de Châlons. Tous les enfants étaient sur le pied de guerre dès 8 h 15, mardi matin, pour aller affronter les élèves de l'école Jules Ferry, avec la ferme intention d'égaliser la première place obtenue l'année dernière par leurs aînés. Ils se sont bien défendus et ont terminé à la 2^{ème} et 3^{ème} place : ils étaient un peu déçus, mais le principal était de participer et de se faire plaisir !

Jeudi, dans le cadre de la fête du conte organisée par les établissements scolaires de la ZEP (zone d'éducation prioritaire), les CM ont reçu une classe de 6^{ème} du collège Louis Grignon de Fagnières. Tout ce petit monde s'est retrouvé à la salle des fêtes que la mairie avait mise à leur disposition pour s'écouter conter. Les élèves de 6^{ème} ont su intéresser nos enfants en leur racontant les histoires qu'ils avaient apprises avec beaucoup de talent et de conviction. Quelques CM, timides au début de l'après-midi, se sont pris au jeu et ont, eux aussi, conté. Pendant ce temps-là, les CP et les CE étaient allés, dans une salle de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), rencontrer des élèves de l'école Lavoisier pour échanger, comme les grands, leurs histoires. Bravo à tous et merci à Marie-Noëlle, la conteuse de l'école, qui passionne nos élèves tous les lundis.

Vendredi, pour clôturer la semaine, les maîtresses ont mis en place un rallye-jeu pour les CE et les CM et un défi-lecture pour les CP. Vous pourrez lire tous les détails de cette journée dans la prochaine édition du Saint-Martinais.

» Classe de découverte pour les CM

La classe de CM a participé à une classe de découverte dans les Vosges, à Etival-Clairefontaine, du 15 au 19 avril dernier. Ce séjour avait pour thème la fabrication du livre : « du papier au livre ».

Le lundi matin, tous les enfants accompagnés de leurs parents étaient au rendez-vous à la gare de Châlons. C'était le moment du départ pour la grande aventure : prendre le train -la première fois pour certains- et porter sa lourde valise ! Heureusement, un bus les attendait à leur arrivée pour les conduire au chalet Bellefontaine. Là, les enfants ont été accueillis par le gestionnaire du centre et son personnel qui les ont « chouchoutés » tout au long du séjour, en étant à leur écoute et en leur mitonnant de bons petits plats.



Les journées étaient bien remplies : après un solide petit déjeuner, les enfants étaient prêts à prendre le bus pour aller en visite. Ainsi, ils ont pu rencontrer des professionnels et découvrir tous les métiers du livre : le papetier artisanal (les enfants ont beaucoup aimé fabriquer eux-mêmes leurs feuilles de papier !), la papeterie industrielle de Clairefontaine, le relieur et l'auteur.

Le relieur a expliqué, puis montré aux enfants comment fabriquer et réparer un livre. L'auteur, originaire de Lorraine, a lu un passage de son ouvrage « Sotriquet » aux enfants. Ainsi, les élèves ont découvert, à travers le récit de cet auteur, certaines légendes et traditions lorraines.

Pour terminer ce tour d'horizon, les CM se sont rendus à la médiathèque de Saint Dié afin d'y voir le classement et la recherche d'un ouvrage. Il ne faut pas oublier, non plus, l'intervention d'un agent de l'ONF sur la forêt vosgienne, point de départ pour la fabrication du papier.



En fin d'après-midi, un goûter en plein air bien mérité attendait les enfants, goûter suivi de jeux dans le parc du chalet. Puis un petit moment de regroupement avec la maîtresse était nécessaire afin de faire le point sur les moments importants de la journée. Ensuite, détente, douche, dîner et... veillées. Elles ont fait l'unanimité chez les enfants : les deux animatrices se sont mises en quatre pour leur faire plaisir ; elles leur ont organisé une soirée casino et une boum ! Quel succès !

Il y a eu aussi les visites-détente : la ballade en bateau sur le lac de Pierre Percée, la visite de la ville de Saint Dié, patrie de Jules Ferry, et de son musée, la découverte du musée gallo-romain « Les sources d'Hercule » et surtout la visite de la confiserie avec ses dégustations de bonbons vosgiens.



Les enfants sont rentrés fatigués (et les maîtresses aussi !) mais enchantés, selon leurs dires, de ce séjour !

» Fête de l'école

A l'initiative des parents d'élèves membres du Conseil d'Ecole et grâce au soutien de la Mairie de nouvelles attractions vous seront proposées lors de la Fête de l'école :

SAMEDI 15 JUIN

Plusieurs objectifs : étoffer le choix des stands et ainsi attirer et retenir plus de familles, renforcer le caractère festif et développer l'image « fête du village ».

Ainsi vos enfants vont pouvoir découvrir :

- * de nouveaux stands (coupe ficelle, fakir...)
- * un manège circulaire traditionnel
- * un stand « barbe à papa »
- * un manège avec 5 poneys déjà connu des enfants (présent lors de l'opération « la campagne à la ville » place Foch à Châlons en 2001).

L'argent ainsi récolté sera versé à la coopérative scolaire.

Comme d'habitude la restauration sera assurée sur place, et cette année l'animation musicale sera prolongée après le traditionnel feu d'artifice.

Venez nombreux !!!

Gros plan sur... ...Joies et Loisirs

Malgré la pluie, 67 personnes ont participé le 5 mai à la marche et à la randonnée vélo que nous organisons avec les parents d'élèves. C'est « crottés » mais dans la bonne humeur que tous ont fort apprécié le Kir servi à l'issue de cette demi-journée.

Quelques photos... pour illustrer nos 30 ANS

Nous avons marché
il y a longtemps
dans des conditions pires
que celles que nous avons
rencontrées cette année.



Mais aussi sous le soleil...



Quelques joyeux pique-niques.



Les seniors en pleine activité avec Françoise.



Gymnastique tonique
avec Madine.

Le stretching avec Michèle,
messieurs vous pouvez
vous joindre à nous.



Un des premiers cours au complexe sportif, mais les cours dispensés dans le préau de l'Ecole Maternelle ont laissé aux toutes premières adhérentes un excellent souvenir.



Le 28 septembre nous organisons une soirée dansante avec orchestre et buffet froid pour fêter les 30 ans de notre association.

Si vous possédez des photos prises lors de manifestations auxquelles notre association a pris part, faites les parvenir à J.Barthelemy.

Merci d'avance.

» Association des Parents d'élèves

Le 5 mai dernier, en association avec Joies et Loisirs, une randonnée VTT était organisée. La pluie étant au rendez-vous, seuls 8 participants ont parcourus les 17 km champêtres. Merci à ces courageux cyclistes...

L'organisation du Centre Aéré 2002 prend forme !

Celui-ci sera ouvert du 1^{er} au 26 juillet pour les 4/11ans, enfants de St Martin mais aussi de l'extérieur. L'équipe d'encadrement est maintenant au complet (7 animatrices, 1 animateur et Nathalie Jonak directrice pour la septième année consécutive).

Déjà, certaines activités et sorties ont été planifiées comme :

- un mini-camp pour les 9/11 au bord du lac de Bairon dans les Ardennes.
- un mini-camp pour les 7/11 près du château de Sedan
- une visite du musée Grévin, d'un élevage d'autruches
- une sortie au Der, une au Jard

mais aussi des sorties piscines, camping au verger de l'école pour tous les enfants volontaires, etc.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler au 03 26 65 84 42.

Une réunion de présentation du centre sera organisée, par l'équipe d'animation à l'attention des parents, le 1^{er} juillet à 18 h 00. Elle sera suivie de l'Assemblée Générale de l'Association avec présentation du bilan moral et financier et surtout pour permettre le renouvellement du bureau.

Cette année, au moins quatre postes seront à pourvoir pour assurer la continuité des activités de l'Association des Parents d'Elèves de St Martin.

! Avis aux bonnes volontés !

La Présidente



» "La souris verte"...

Quoi de nouveau depuis le dernier bulletin ?

Le printemps est complètement installé, et nous profitons le plus possible du jardin.

Le 18 avril 2002, a eu lieu l'Assemblée Générale de l'Association. Étaient présents : les membres du bureau, les représentants de la commission Crèche de la commune, un certain nombre de parents, les membres du personnel.

La séance a été ouverte à 19 heures, par Mme Clerc, présidente de l'association.



Mme Forget, comptable a présenté un bilan financier sain et bien équilibré pour l'année 2001.

Mme Mottet, de la commission Crèche, a confirmé la mise en route du projet de la nouvelle crèche : le permis de construire est déposé... après les délais légaux de mise en œuvre, les travaux pourront commencer ! Nous espérons et nous souhaitons faire la rentrée de septembre 2003 dans les nouveaux locaux : environ 430 m² utiles, contre quelques 120 m² actuelle-

ment ! Tout sera plus grands : les enfants disposeront de grandes salles de jeux, le personnel d'une salle de détente, la cuisine sera particulièrement bien aménagée, pour répondre aux normes d'hygiène en vigueur. L'aménagement sera particulièrement bien adapté aux besoins des petits.

La possibilité d'accueil des enfants devrait passer de 30 à 40, ce qui entraînera forcément une embauche de plusieurs personnes.

Pour la halte péri-scolaire, nous serons à deux pas de l'école : plus de grands trajets sous la pluie ! Mme Drecq souligne le grand nombre de demandes de places en crèche non satisfaites, et ces quelques 10 places supplémentaires seront les bienvenues.

Les secrétaire et secrétaire adjointe étant démissionnaires, elles sont remplacées respectivement par Mmes Potier et Royer.

Quelques questions diverses sont abordées, puis la séance est levée par Mme Clerc, qui invite tous les participants à un pot, permettant de bavarder à bâtons rompus, notamment autour du plan de la nouvelle structure qui est exposé. La Directrice, Mme Drecq donne des explications sur l'aménagement des nouveaux locaux, qui promettent d'être tout à fait fonctionnels et agréables à vivre, pour les petits et les grands.

Nous nous quittons vers 21 heures.

Nous rappelons la fermeture de l'établissement, du 5 au 25 août 2002, pour les vacances d'été.

» Association Qualité de vie



Vous avez tous constaté que les activités du ball-trap ont repris depuis le 27 avril 2002. Nous continuons nos actions. L'historique des interventions menées sont résumées dans la suite de cet article accompagné de la photographie du site.

BALL TRAP

Historique des interventions dans le but de le déplacer.

- 19/04/1991 : Première action d'un St-Martinais qui écrit au maire de Fagnières pour lui demander de « *bien vouloir user de votre autorité en vertu de l'article 26 de la loi n° 90-1067 du 28 novembre 1990 qui stipule que la police des bruits relève des maires, pour faire cesser les nuisances causées par un stand de tir improvisé* » (c'est-à-dire illégal depuis qu'il fonctionne) ;
- 14/06/1991 : Réponse du maire de Fagnières : « *la société de chasse St-Hubert a reçu toutes les autorisations nécessaires* » (depuis peu de temps) ;
- 26/05/1992 : Une pétition signée par une cinquantaine de St-Martinais et envoyée par le plaignant, au préfet. Des chasseurs l'ont signée car eux, disent-ils, s'entraînent dans un vrai stand de tir...
Aucune solution n'est proposée par les autorités
- 19/05/2001 : Reprise de l'action dans le cadre de l'association. Un courrier est envoyé au maire actuel de Fagnières pour que le ball-trap soit déplacé. Une copie est envoyée au maire de St-Martin pour lui demander d'appuyer cette démarche ;
- 21/06/2001 : Courrier de l'association au préfet avec copie au député, au procureur de la République, au directeur départemental de la jeunesse et des sports et au maire de Saint-Martin, avec la copie de tous les courriers échangés ;
- 27/07/2001 : Lettre du préfet à l'association : « *je suis intervenu auprès du maire de Fagnières. La saison étant terminée, il n'y aura plus de nuisances avant la reprise en avril 2002.* » (!...);
- 01/10/2001 : L'association envoie un courrier de 16 pages dont la photo de « l'installation » du ball trap au ministère de l'Intérieur qui répond le 15/10 : « *votre courrier a retenu toute l'attention du ministre* ». Le préfet sera saisi ;
- 27/02/2002 : L'association écrit au ministère de l'Intérieur, en lui signalant que depuis quatre mois nous n'avons aucune nouvelle sur les actions de la préfecture. Cette lettre est également envoyée au préfet et au ministère de l'Environnement ;
- 19/03/2002 : L'association reçoit une lettre de la préfecture : « *Monsieur le ministre de l'Intérieur m'a transmis votre correspondance. J'ai transmis votre plainte à Monsieur le directeur régional et départemental de la jeunesse et des sports. Je ne manquerai pas de vous tenir informée* » ;
- 02/04/2002 : Le directeur régional de la jeunesse et des sports écrit à l'association : « *votre requête n'appelle aucune observation particulière* ».

Le 3ème Age

Jeudi 18 avril nous nous sommes rendus à Bercenay en Othe, visiter le Centre de Télécommunication par satellite, qui est un nœud de communication vital entre les satellites et les réseaux terrestres. C'est l'un des plus importants parmi les 200 centres répartis sur la surface du globe. Visite très intéressante et instructive. Nous avons terminé la journée chez un producteur de pommes, de cidre, de ratafia, de confiture où l'accueil fut des plus sympathiques.

Le 16 mai à Reims, visite chez Piper Heidsieck, repas à la « Belle Epoque » avec animation au cours de l'après-midi.

Le 25 mai soirée dansante, et le 6 juin, sortie offerte aux plus de 65 ans, direction Commercy et Verdun.

Avant de prendre 2 mois de vacances, nous aurons comme chaque année notre repas champêtre le 26 juin.

Dés à présent, nous préparons un voyage de 5 jours, du lundi 23 au vendredi 27 septembre, à la découverte du Trégor. Ce voyage, est ouvert à tous. Madame Garcia, 19 rue de l'Abbaye, se tient à votre disposition pour tout renseignement. Il est recommandé de se faire connaître pour fin juin, début juillet.

A tous bonnes vacances



Le DOJO de Saint-Martin

Depuis début mars un certain nombre de compétitions ou d'animations se sont déroulées dont voici les principaux résultats :

- * 24 mars : Critérium de Montmirail benjamins (**ROLOT** Thomas 4ème).
- * 31 mars : Tournoi international de Marnaval (**NOËL** Flavien 2ème, **MOREAU** James 5ème).
- * 28 avril : Animation benjamin(es) niveau ligue de Champagne à St Dizier à laquelle ont participé Marie Cécile **HUSSENET** et Thibault **PERRUCHOT**.
- * 05 mai : Animation minime de niveau départemental à Ay (**NOËL** Flavien 2ème, **SCHWOB** Nicolas 4ème).
- * Notons qu'un stage de judo a été organisé pendant les vacances de Pâques à Giffaumont où James Moreau et Tiffany Deforge ont eu l'occasion de se perfectionner.
- * Le Vendredi 10 mai, le Dojo accueillait un stage départemental de ju-jitsu.
- * Le Mardi 18 mai, à l'issue d'un cours commun (adultes, enfants), un passage de grade permettra de juger de l'assiduité et du sérieux de nos jeunes judokas.
- * Enfin, la fin de la saison s'approchant à grands pas nous pouvons dès à présent prévenir tous nos adhérents que le dernier cours de Judo aura lieu le vendredi 14 juin suivi de son traditionnel barbecue alors que le dernier cours de Taïso se fera le jeudi 20 juin.
- * **Rendez-vous pour la rentrée** : TAÏSO le jeudi 12 septembre
JUDO le mardi 10 septembre



Comme nous l'avions convenu, nous avons accueilli le club des Noés près Troyes le samedi 23 mars. Enfants, parents et accompagnateurs sont venus en bus soit cinquante personnes environ.

Reçus vers 15 heures les judokas se sont retrouvés sur le tatami pour un entraînement commun avec les jeunes du Dojo St Martin et sous l'oeil attentif des parents.



Vers 16 heures les adeptes du Taïso des deux clubs ont fait dans la bonne humeur une séance dans une salle du hall des sports.



A la suite et après un goûter offert aux enfants, les adultes étaient accompagnés chez IN'CA où le sculpteur Juan-Carlos CARRILLO leur montra toutes les facettes de son art. La visite fut très appréciée de tous !

Dans le même temps une animation découverte était proposée aux enfants sur le thème du cirque, à l'intérieur du Dojo.

Toutes ces activités nous ont menés jusque 19-20 heures, heure à laquelle nous avons rendez-vous à la salle des fêtes de Vraux pour un

apéritif suivi d'un repas dansant. Nos amis des Noés durent nous quitter vers minuit, mais certains restèrent avec nous pour danser jusqu'au petit matin.

Tout le monde était ravi et pressé de renouveler l'expérience.

Le football club...

Le tournoi sur herbe du 27 et 28 avril 2002 a été une réussite totale malgré un temps pluvieux et froid.

La saison 2001-2002 se termine : - pour le championnat le 8 et 9 juin 2002
- pour les tournois extérieurs le 30 juin 2002

Un après-midi récréatif est organisé le mercredi 12 juin de 14h à 18h au complexe sportif Clovis Jacquiert pour les enfants de 6 à 13 ans. Cette manifestation se terminera par un goûter aux enfants et un vin d'honneur aux parents et à l'équipe dirigeante.

Pour la saison 2002-2003, le Football-club recherche des dirigeants(tes) bénévoles, pour encadrer et déplacer toutes ses équipes (14) dans le département de la Marne. Nous recherchons également des joueurs, pour toutes les catégories (débutants à seniors-vétérans).

Nous acceptons les jeunes filles voulant apprendre et pratiquer le football (pour les petites catégories), s'adresser :

Le samedi de 11h à 12h15 au complexe sportif Jacquiert (sous les tribunes).

Téléphone du club Secrétariat : 03 26 64 22 92 ou Mme Myriam LARONZE : 06 87 26 95 86, M. Renaud GAIGNIERRE : 06 83 48 56 07, M. Michel VALLET : 06 77 78 91 98.



» SAINT-MARTIN en Musiques

Eglise comble pour la soirée celtique avec le groupe «Sylvian KERIVEL»



Les places manquaient à l'église de Saint-Martin le samedi 20 avril 2002, pour accueillir le public trop nombreux, venu écouter le groupe celtique champenois «Sylvian Kéritel».

Le créateur du groupe, Sylvian Kéritel au chant et à la guitare, était accompagné d'Alain Drumont au clavier et d'Alain Maréchal à la guitare et à l'harmonica, avec en invitée la violoniste Nathalie Mélet.

Ils ont proposé un programme de grande qualité où alternaient des compositions personnelles de leur dernier album «d'Argoat en arvor» avec des grands succès des artistes tels qu'Alan Stivell, Tri Yann, Hugues Aufray, etc.

Les quatre musiciens ont démontré leur virtuosité en utilisant de nombreux instruments comme la bombarde, la guimbarde, la guitare, le violon, les flûtes et l'harmonica.



La qualité acoustique de l'église se prêtait merveilleusement bien à ce répertoire qui a envoûté les spectateurs.

Les musiciens infatigables ont fait partager trois heures de bonheur à un public enthousiasmé qui a repris en chœur les chansons interprétées par le groupe.

Philippe MICAULT



PROCHAIN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER : Samedi 22 Juin 2002 : groupe «SIGNES PARTICULIERS»

«Signes Particuliers», c'est dix ans de complicité entre des adultes handicapés mentaux qui, à force de travail et de passion, sont devenus des musiciens professionnels, se produisant dans toute la France et au-delà.

Plus de 200 concerts à leur actif : les Tuileries, le Zénith, l'Olympia, les Nuits de Champagne... et pour notre plus grand plaisir à Saint-Martin dans un grand spectacle son et lumière (neuf musiciens et neuf techniciens).

Entre culture et social, leur spectacle c'est 1 h45 de bonheur, de chansons françaises aux différentes teintes de la vie quotidienne, d'émotion et de rencontres.



Entrée libre à la salle des fêtes

Vous trouverez d'autres informations en consultant notre site internet :

<http://asso.proxiland.fr/saintmartinenmusiques>



PROCHAINS RENDEZ-VOUS

Dimanche 09 juin à 10H30 salle Maurice SIMON RECY
assemblée générale basket suivie d'un méchoui

Dimanche 23 juin à 9H tournoi de pétanque
en triplette place de la Mairie à RECY

Mercredi 05 juin à 15H salle Pierre ARNOULD RECY
visite médicale jeunes (de 1988 à 1995)

Vendredi 07 juin à 18H30 salle Pierre ARNOULD RECY
visite médicale autres (nés avant 1988)

Mercredi 12 juin à 15H salle Pierre ARNOULD RECY
visite médicale jeunes (de 1988 à 1995)

Pour un renouvellement prévoir :
une photo, une attestation médicale autorisant
la pratique du basket Ball, le règlement de la licence.

Pour une création : idem + photocopie d'une pièce
d'identité ou du livret de famille.

Prix des licences 2002/2003 :

- école de basket : 50 €
- poussins : 55 €
- benjamins : 70 €
- minimés : 70 €
- cadets : 80 €
- seniors : 85 €

RESULTATS 2001/2002 de nos équipes

Poussins 1^{re} année : 6^{ème} (sur 9 équipes)
 Poussins autres : 9^{ème} (sur 9 équipes)
 Benjamins région : 3^{ème} (sur 7 équipes)
 Minimés région : 4^{ème} (sur 12 équipes)
 Cadets département : 5^{ème} (sur 8 équipes)
 Cadets région : 3^{ème} (sur 21 équipes)
 Cadettes région : 2^{ème} (sur 7 équipes)
 Seniors 3 excellence départementale :
 5^{ème} (sur 10 équipes)
 Seniors 2 honneur région :
 3^{ème} ex æquo (sur 12 équipes)
 Seniors féminines excellence région : 8^{ème} (9 équipes)
 Seniors 1 Nationale 3 : 4^{ème} (sur 12 équipes)

L'école de Basket a participé à plusieurs plateaux
regroupant différents clubs du département.

Jeunes garçons ou jeunes filles de St-Martin sur le Pré
n'hésitez pas à nous contacter si le basket
vous intéresse ou à vous présenter
lors des visites médicales (voir ci-dessus).

M. Yannick ROBERT tél. : 06.30.92.69.57

EQUIPE PREMIERE

Départs

Jason KOESTER
retour aux Etats-Unis (peut-être une possibilité
de retour pour la saison à venir)

Sylvain CHARLES
désire se consacrer un peu plus à sa petite famille

Remy SUEUR
départ pour la Suisse pour raisons professionnelles

Fabrice MOKOTEEMAPA
raisons personnelles

La photo officielle de l'équipe 2002/2003
dans le prochain bulletin.

OBJECTIFS 2002/2003

Obtention du **label France** pour notre école
de mini-basket.

Réalisation d'une **Union** pour notre basket féminin.

Accession de l'équipe **réserve** au niveau supérieur.

Confirmation des résultats de l'équipe **fanion**
dans le 1^{er} tiers du classement.

Développement de la politique de **formation**.

DIVERS

POM-POMS GIRLS :

Recrutement de jeunes filles nées avant 1996.
Entraînement danse les mercredis entre 17h et 20h
selon les âges.
Contactez Mme HEBRARD Michèle 03.26.64.57.34
(si absence laissez vos coordonnées sur le répondeur).

ENCADREMENT DES EQUIPES :

Si vous êtes intéressé pour vous occuper
d'une équipe en collaboration avec un entraîneur
diplômé, contactez :

- Yannick ROBERT tél. : 06.30.92.69.57
- Grégoire PASTRES tél. : 06.80.08.76.91

STRUCTURES CLUB :

La commission communication information animation
recherche des bénévoles qui en fonction
de leurs disponibilités pourraient aider à l'animation
interne et externe du club.

Contactez M. Michel CHARBOGNE
tél. : 03.26.21.50.45

Saint-Martinais rejoignez-nous dans un club de basket
qui est aussi le vôtre **RECY ST-MARTIN BASKET**



» Tennis Club de Saint-Martin-sur-le-Pré

STÉPHANE THILL

Le Dimanche 28 Avril dernier, lors de la première journée des Championnats par équipes, nous avons eu la douleur et la tristesse de perdre Stéphane. Il est décédé dans sa 26^e année sur un court en pratiquant son sport.



Celui-ci, originaire de Saint Martin (sa grand-mère habitait rue Louis Boullé), était un membre actif du club. Il avait intégré l'équipe du bureau en 1995 et occupait depuis 1998 avec compétence les fonctions de trésorier.

De nombreux membres du club ont tenu à l'accompagner lors de ses obsèques et nous avons pu nous rendre compte combien Stéphane, malgré son jeune âge, était impliqué dans la vie associative.

Nous renouvelons à sa mère et à son frère toutes nos condoléances.



CHAMPIONNATS DE FRANCE CADETS

Dans le dernier bulletin, nous vous annoncions que notre équipe cadets (Théophile CASTELHANO 3/6 et Jean-Sébastien PRIMA 5/6) était qualifiée pour la phase finale des championnats de France parmi les huit dernières équipes qui jouaient le titre.

Les rencontres se sont déroulées le week-end de Pâques à Marly le Roi en région Parisienne et Saint Martin sur le Pré faisait figure de petit Poucet au milieu de clubs autrement importants comme le Racing Club de France, le TC Lyon , Aix en Provence, Bayonne ou Cannes.

En terminant à la quatrième place, nos jeunes ont réalisé une superbe performance car aucune équipe de la région n'avait obtenu un tel résultat jusqu'à présent.

A noter la performance de Théophile CASTELHANO qui a gagné ses trois rencontres.

CHAMPIONNATS PAR EQUIPES

Le tennis, sport individuel, se pratique également par équipes. Le printemps est la période réservée à ces compétitions. Le club de Saint Martin a engagé cette année :

- 2 équipes seniors femmes
(divisions départementales)
- 4 équipes seniors hommes
(honneur régional, 2^e division régionale et divisions départementales)
- 9 équipes jeunes

DATE A RETENIR : _____

Dimanche 16 Juin à partir de 14 heures, finales du tournoi officiel du club.

» Association "AGORA KID"



Mini-camps aquatiques en Juillet...

Les vacances approchent...

AGORA KID est déjà à pied d'œuvre pour accueillir les enfants dans son centre de loisirs de Juillet pour quelques activités des plus rafraîchissantes...

Durant les 3 premières semaines, les enfants partiront en mini-camp au parc de l'Ailette et au lac du Der pour découvrir les joies du camping, catamaran, dériveur, parcours aventure au sommet des arbres, mini-golf, pédalos,

toboggans aquatiques, jet ski, ski nautique, farniente et autres baignades, agrémentées d'un repas au restaurant chaque vendredi.

Le groupe de 12 enfants sera encadré par l'animatrice stagiaire Clémentine CULL et l'animateur BAFA Nicolas HENNEQUIN.

En parallèle, Jean-François s'occupera des 8 enfants qui resteront sur Saint Martin avec au programme : piscine, arc ou escalade ou escrime, sorties Ailette et Der avec parcours aventure, canoë, planche, jet ski ou ski nautique, mc donald's/cinéma, bowling, lazerquest, et karting.

La date de clôture des inscriptions est fixée au samedi 15 Juin, 18H00.

Les congés d'Août...

Le 26 Juillet marquera la fin du centre et le début des vacances de l'animateur jusqu'au mardi 3 septembre inclus, date de la rentrée des classes.

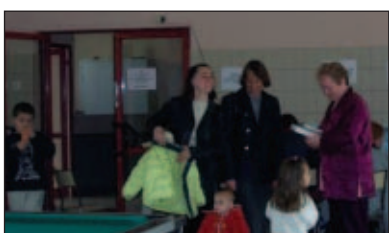
Le mondial automobile à la rentrée...

A noter, qu'une sortie est d'ores et déjà programmée au Dimanche 6 Octobre pour le mondial de l'automobile au tarif de 22 € par personne.

Les inscriptions et renseignements sont à prendre à la salle avant samedi 29 Juin, 18H00.



Entre autres activités à découvrir à la porte ouverte du 30 Mars dernier



Au fait, nous avons été ravis d'accueillir une cinquantaine de visiteurs (petits et grands) qui ont pu découvrir ou redécouvrir les possibilités d'activités à la maison des jeunes, son histoire, tout en dégustant une gaufre spécialement concoctée pour l'occasion.

De nouveaux équipements et projets doivent être mis en place pour la rentrée, alors à vos boîtes aux lettres, et pour l'heure toute L'«Agora Team» se joint à moi pour vous souhaiter de **bonnes vacances !**

CANTINE SCOLAIRE 2002-2003

Les inscriptions à la cantine scolaire pour l'année scolaire 2002-2003 seront reçues à la mairie jusqu'au **15 juillet 2002** dernier délai. (Préciser les jours de fréquentation).

EXTRAIT DU REGLEMENT DE LA CANTINE

(Délibération du Conseil Municipal n°02/99 en date du 12 janvier 1999)

Sont admis à la cantine, après inscription annuelle à la mairie, les enfants de plus de 3 ans dont les parents exercent tous les deux une activité professionnelle dans la limite des places disponibles.

Les cas particuliers seront soumis à l'appréciation de Monsieur le Maire en concertation avec les directeurs des écoles.

La fréquentation à « temps partiel » de la cantine est possible à jours fixes définis en début d'année scolaire.

Seules les absences pour maladie de plus de deux jours consécutifs seront déduites du paiement.

HORAIRES MAIRIE :

Lundi - mardi - mercredi - jeudi
de 14h.30 à 18h.30
Vendredi de 14 h.30 à 18 h.00

TÉLÉPHONE MAIRIE :

03 26 68 16 23

FAX MAIRIE :

03 26 68 13 35

E-MAIL SECRETARIAT :

mairie@mairie-saintmartinsurlepre.fr

E-MAIL SAINT-MARTINAIS :

st-martinais@mairie-saintmartinsurlepre.fr

E-MAIL CONSEIL DES ENFANTS :

conseil.enfants@mairie-saintmartinsurlepre.fr

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL :

Le 1^{er} Lundi de chaque mois

ECLAIRAGE ET EAU :

M. Jacques Jesson 03 26 21 30 89

ORDURES MÉNAGÈRES :

Bac roulant : Mercredi et samedi
en matinée

Sac transparent : Lundi en matinée

DÉCHETS VERTS :

Mercredi

MONSTRES :

1^{er} Mardi de chaque mois avant 8h

VERRES ET PAPIERS :

conteneurs (parking salle des fêtes,
parking écoles, parking gare CBR)

APPROVISIONNEMENT SAC POUR LE TRI :

Mairie de Saint-Martin ou de Châlons

MESSE :

9 heures 30 à Saint-Martin

11 heures à Saint-Antoine

A noter : Une fois par mois, messe
unique à 10h30 à Saint-Antoine ou
Saint-Martin

(se renseigner au Presbytère :
Tél. 03 26 68 16 95)

VACANCES D'ÉTÉ :

Samedi 29 Juin

SERVICES DE TRANSPORTS DES PERSONNES A MOBILITÉ REDUITE ET DE PLUS DE 65 ANS :

De 8h00 à 12h30 et 13h30 à 16h00 – 03 26 68 21 70

HORAIRES A RESPECTER POUR LES TRAVAUX BRUYANTS (tondeuses, tronçonneuses...) :

Jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

Dimanches et jours fériés : de 10h00 à 12h00

Recensement militaire

*Les jeunes gens et jeunes filles nés en **JUILLET, AOÛT ET SEPTEMBRE 1986** doivent se faire recenser avant le 30 septembre 2002 en mairie.*

En cas d'absence, les parents ou le représentant légal doivent se présenter à leur place.

VEUILLEZ VOUS MUNIR DU LIVRET DE FAMILLE DE VOS PARENTS ET DE VOTRE CARTE D'IDENTITÉ.

Etat civil

DÉCÈS :

- Jean Daniel Jules BODOT, le 28 mars 2002
- Karine Aliette Odette COUSIN épouse MOIRAT, le 14 avril 2002
- Marie-Louise CHASSAGNEUX épouse NEUHAUSER, le 12 mai 2002

NAISSANCES :

- Virgile Gérard François BOUDIN, le 15 mars 2002

Calendrier des manifestations

Juin 2002			
Mardi 11	3ÈME ÂGE	Olympiades des Maisons de retraite	Complexe sportif
Mercredi 12	FOOTBALL CLUB	Après-midi jeux	Complexe sportif
Samedi 15	ÉCOLES	16h00 Fête des écoles	Ecole
Dimanche 16	TENNIS CLUB	14h00 Finales Tournoi adulte officiel	
Samedi 22	ST-MARTIN EN MUSIQUES	Concert Signes Particuliers	Salle des Fêtes
Samedi 22	ÉVEIL DANSE	Gala	Gymnase
Dimanche 23	POMPIERS	Repas des Pompiers	
Mardi 25	3ÈME ÂGE	Journée festive à l'Étang Roy	
Mercredi 26	ÉCOLE DE MUSIQUE INTER. MARNAISE	17h00 Audition des élèves	Salle des Fêtes
Samedi 29	ERSM BASKET	Assemblée Générale	
Juillet 2002			
Dimanche 14		Course cycliste	
Sept. 2002			
Lundi 2	3ÈME ÂGE	Choucroute à la Foire Exposition	
du 23 au 27	3ÈME ÂGE	Visite du Trégor	
Samedi 28	JOIES ET LOISIRS	Anniversaire	
Oct. 2002			
Dimanche 6	AGORA KID	Mondial de l'automobile	Paris

Centres aérés du 1^{er} au 26 juillet

Association des Parents d'Elèves pour les 4-11 ans
Agora Kid pour les plus de 12 ans